

- Etats de rapprochement bancaire pour chaque compte
- Rélevés bancaires
- Etat mouvement numéraire de la caisse
- Situation financière n°2 mensuelle, reprenant tous les crédits alloués, ceux consommés et solde dans les deux monnaies (dinars et devise)
- Etat des avances à régulariser
- Etat de la ventilation de la trésorerie

Ces documents constituent ainsi le reflet de la comptabilité du poste telle que définie par le décret n°77.108 relatif à la gestion administrative et financière des postes diplomatiques et consulaires. Le suivi minutieux des opérations financières s'effectue avec sérieux et dans une transparence absolue.

D'ailleurs le dispositif mis en place au niveau de la structure permet à chaque échéance d'arrêt des écritures le 25 de chaque mois, à la fin de l'exercice budgétaire ou à la passation de service lors du changement du chef de poste ou de l'attaché de chancellerie d'avoir avec précision la situation exacte et complète au triple plan financier, matériel et administratif.

II-Conditions de gestion, de suivi et de contrôle de la trésorerie des postes

1-Une trésorerie abondante mal cernée

D'une manière générale, la trésorerie au titre du budget de fonctionnement de la plupart de nos postes diplomatiques et consulaires est maîtrisée. Certaines différences dans la trésorerie entre les fonds dont disposent les postes et ceux dont ils devraient disposer sont dues à des fluctuations des taux de change. Toutefois, ces cas se sont minimisés depuis l'introduction de l'outil informatique dans la gestion de nos missions à l'étranger.

L'abondance des trésoreries est tout à fait relative et éphémère, car elle est composée par des opérations ponctuelles (dans cadre transfert crédits destinés à acquisition immobilier, aménagement ou extension), ainsi que d'intérêts créditeurs, gains des droits de chancellerie, remboursements de TVA à la fin d'exercices budgétaires.

Au même titre que les autres documents comptables envoyés mensuellement par les postes diplomatiques et consulaires, la situation de la trésorerie dans sa ventilation est passée au "peigne fin". Ainsi toute erreur décelée ou discordance constatée est signalée au poste qui doit y apporter les corrections nécessaires.

2-Insuffisances, lacunes et irrégularités relevées dans la gestion et le suivi des fonds de la trésorerie des postes

2.1.Des reliquats du budget de fonctionnement

Malgré le transfert, durant la deuxième quinzaine de novembre, de la dernière tranche budgétaire de l'exercice 1993, l'exécution des crédits transférés a été réalisée dans les proportions énumérées ci-après :

Pays	Crédits alloués	Crédits consommés	Solde	Pourcentage
Arabes	682.153.500,00	536.058.666,21	146.094.833,79	78,59
Afrique	441.244.413,00	346.347.154,21	94.897.258,79	78,49
Asie et Amériques	365.063.356,00	310.139.789,59	54.923.566,41	80,18
Europe	30.133.000,00	24.951.436,53	5.181.563,47	82,81
France	690.519.500,00	602.657.909,57	87.861.590,43	87,28